



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 127960

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des sports sur ses récentes déclarations concernant le financement de la rénovation des stades de football en vue de l'Euro 2016 de football. Le ministre a en effet déclaré jeudi 26 janvier 2012, lors de sa présentation des vœux au monde du sport, que l'État « n'aurait pas dû avoir besoin de contribuer à la construction ou à la rénovation des stades » en vue de l'Euro 2016 de football qui aura lieu en France, s'opposant ainsi aux décisions prises par sa prédécesseure en la matière. Il a poursuivi sa réflexion en ajoutant que « logiquement, l'État n'aurait pas dû avoir besoin de contribuer à la construction ou à la rénovation des stades. Le milieu aurait dû être plus mature et avoir le bon sens du bon père de famille d'investir dans les stades ». Il lui rappelle que l'État a débloqué 158 millions d'euros sur 4 ans, pris sur l'enveloppe du Centre national du développement du sport (CNDS) pour la rénovation ou la construction des onze enceintes qui accueilleront l'Euro 2016. Il lui demande de bien vouloir lui rappeler les raisons pour lesquelles l'État a choisi de participer à ces rénovations à hauteur de 158 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127960

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1032

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)